



DEPARTEMENT DU VAR

REPUBLIQUE FRANCAISE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE FREJUS

JPP/CRH/VG/AB

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****SEANCE DU 04 JUIN 2024**

Effectif du Conseil d'Administration	17
Membres en exercice	17

Télétransmission en Préfecture	06 JUIN 2024
Date Réception	06 JUIN 2024

Le quatre juin deux mille vingt-quatre, à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Fréjus, régulièrement convoqué le 30 mai, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale (Salle de réunions), le Kipling, 305 avenue Aristide Briand à Fréjus, sous la présidence de Monsieur David RACHLINE, Président du Centre Communal d'Action Sociale, représenté par Mme Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente.

PRESIDENT : Monsieur David RACHLINE, représenté par Mme Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente.

PRESENTS : Mmes SOLER, GATTO, CHERICO, PERES, BONNOT, MM. BOURDIN, CAVIGLIOLI, PETIT, JOUANIC, GUERIN, Membres

ABSENTS EXCUSES : Mmes EL AKKADI, CREPET, BLESIOUS, JACQUEMIN M. PERONA, Membres

REPRESENTES:

Conformément à l'article R123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles ont donné pouvoir de voter en leur nom : M. Patrick PERONA à M. Michel BOURDIN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Laurent PETIT

DELIBERATION N° 375 / 24	<u>RESIDENCE AUTONOMIE</u> <u>« LA RESPELIDO »</u>
du 06 JUIN 2024	DECISION MODIFICATIVE N° 2
Affiché	<u>BUDGET 2024</u>
Au 06 AOUT 2024	

Madame Nassima BARKALLAH, Vice - Présidente expose :

Conformément à l'Instruction Budgétaire M22, par délibération n° 313/23 du 24 Octobre 2023, le Conseil d'Administration a voté le Budget Primitif 2024 de la Résidence Autonomie « La Respélido » puis une première décision modificative, n°353/24 le 27 mars 2024, afin d'intégrer le résultat d'exécution de la section d'investissement.

Par la présente délibération, il est proposé d'intégrer les reports de la section d'exploitation.

La trésorerie nous a demandé d'intégrer en plus de la réserve de compensation des déficits, le report du compte 110.

Section d'exploitation :

En recettes, il est inscrit, à l'article 002 « résultat de la section d'exploitation reporté », une partie de l'excédent 2023 soit 30 500.70 € en 2024. Le solde de 20 000 € sera inscrit au budget 2025.

En dépenses, les crédits sont ajustés sur les 3 différents groupes selon le détail ci-dessous.

Au total la section d'exploitation s'équilibre à + 53 552.70 €.

LE CONSEIL d'ADMINISTRATION,

APRES avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ADOpte la décision modificative n°2 du Budget 2024 de la Résidence Autonomie « La Respélido », tel que sur le tableau annexé ci-après,

SouMET la présente délibération au contrôle de légalité de Monsieur le Préfet du Var,

Ainsi fait et délibéré à FREJUS, le 04 Juin 2024 et ont signé au registre tous les membres présents, après lecture faite.

POUR EXPEDITION CONFORME

**POUR LE PRESIDENT,
LA VICE-PRESIDENTE**

Nassima BARKALLAH



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration

AJUSTEMENT DES CREDITS

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
EXPLOITATION				
R-002 : Résultat d'exécution de la section d'exploitation reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 500,70 €
TOTAL R 002 : Résultat d'exécution de la section d'exploitation reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 500,70 €
D-60612 : Energie, électricité	0,00 €	9 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60613 : Chauffage	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60623 : Fournitures d'atelier	0,00 €	2 280,50 €	0,00 €	0,00 €
D-6063 : Alimentation	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	0,00 €	39 280,50 €	0,00 €	0,00 €
D-6331 : Versement mobilité	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6338 : Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64111 : Rémunération principale	14 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-641182 : Complément de traitement indiciaire (CTI)	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64131 : Rémunération principale	0,00 €	14 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6416 : Emplois d'insertion	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64511 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64514 : Cotisations à l'A.S.S.E.D.I.C.	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6488 : Autres charges diverses de personnel	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	28 000,00 €	33 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61528 : Entretien et réparations autres bâtiments	0,00 €	2 223,70 €	0,00 €	0,00 €
D-61558 : Autres matériels et outillages	0,00 €	1 810,50 €	0,00 €	0,00 €
D-61568 : Autres	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6184 : Concours divers (cotisations ...)	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-63512 : Taxes foncières	0,00 €	1 200,00 €	0,00 €	0,00 €
D-63513 : Autres impôts locaux	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6817 : Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	0,00 €	1 038,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 016 : Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	6 000,00 €	14 272,20 €	0,00 €	0,00 €
R-6479 : Remboursements sur autres charges sociales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	23 052,00 €
TOTAL R 018 : Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	23 052,00 €
Total EXPLOITATION	33 000,00 €	88 552,70 €	0,00 €	53 552,70 €
Total Général		53 552,70 €		53 552,70 €

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le 06/06/2024



ID : 083-268300449-20240604-375_24-DE

RESIDENCE AUTONOMIE « LA RESPELIDO »

DM n°2

BUDGET

2024

M22

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 11+1
VOTES : Pour : 12 Contre : 0
Abstentions : 0

Date de Convocation : 21/05/2024

Le Conseil d'Administration du CCAS de FREJUS, réuni le 4 juin 2024, sous la présidence de Monsieur David RACHLINE, représenté par Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente, Est d'avis d'émettre un AVIS *FAVORABLE* pour la Décision Modificative Budgétaire N°2 - ANNEE BUDGETAIRE 2024

A FREJUS, le 04/06/2024,
VU et APPROUVE, La Vice-Présidente

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



[Handwritten signatures in blue ink over the stamp and text]